

Réf: Dossier N° : 57744

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « JORIS CONSTRUCTION DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé «JCBTP »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON SUD A DROITE, 23  
BP 3571 ABJ 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 07 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « JORIS CONSTRUCTION DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé «JCBTP ».

**Objet**: travaux de réalisation et construction de routes ; travaux de construction d'ouvrage d'art.

**Capital social**: 1 500 000 F CFA divisé en Cent Cinquante (150) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social**: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON SUD A DROITE, 23  
BP 3571 ABJ 23

**GERANT**: Madame KOUASSI AYA SYLVIE CARINE.

**RCCM**: n°CI-ABJ-2018-B-31574 du 05/12/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°28279 du 05/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

